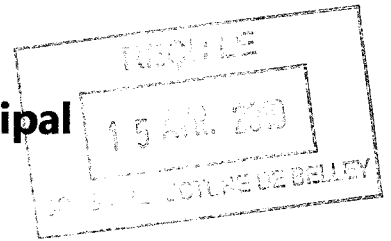


EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal



OBJET : Section de Vaux : Mise en gestion de surfaces forestières supplémentaires

Séance du 27 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58

Membres présents : MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DHROUIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés : MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. PETITNICOLAS Christophe), GENOD Patrick (pouvoir à M. PESENTI Philippe), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), LYAUDET Stéphane (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).

Mmes BARTHELET Annaëlle (pouvoir à M. DHROUIN Jacques), BERTHET Claire (pouvoir à M. CAPELLI Jean-Baptiste), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), JOLY Fabienne (pouvoir à M. CHARVOLIN Roch), PETIT Odile (pouvoir à Mme GRITTI Delphine).

Membres absents : MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, RENAUD Jean-Xavier, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. ALLARD Cyrille.

Soit : 36 présents, 11 pouvoirs.

Au cours de plusieurs prospections réalisées sur le territoire de la commune de Cormaranche-en-Bugey, la possibilité d'appliquer le régime forestier en application du L211-1 du Code Forestier sur certaines parcelles appartenant à la Section de VAUX SAINT SULPICE DE CORMARANCHE, a pu être observée.

Les parcelles proposées à l'application du régime forestier sont composées de peuplements forestiers dont les caractéristiques sont les suivantes :

Structure sylvicole :

- 100% sont traités en Futaie irrégulière

Essences dominantes :

- 100% des peuplements sont composés de feuillus-résineux en mélange

Les parcelles proposées présentent des peuplements forestiers qui pourront être valorisés par l'application d'une sylviculture adaptée aux stations forestières et aux autres enjeux de ces parcelles. Suite aux constats réalisés sur le terrain, des coupes de bois sont envisageables.

Commune	Section	Numéro	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
Commune de CORMARANCHE-EN-BUGEY	ZB	61	3,9017	1,5000

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **DEMANDE** l'application du régime forestier pour les parcelles désignées ci-dessus

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.



AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN